Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES (ÉPREUVE E5)

SESSION 2011

Durée : 5 heures
Coefficient : 8

Matériel autorisé :
Chaque candidat utilise :

- un poste avec une suite bureautique
- un accès Internet
- une imprimante avec papier

Toutes les productions (c'est-à-dire les réponses aux questions) doivent être imprimées et doivent porter en haut à gauche, le numéro du candidat (pour anonymat).

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 11 pages, numérotées de 1/11 à 11/11.

Pour conduire ses missions, l'Assurance Maladie s'appuie sur 128 Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) en France métropolitaine et sur 4 Caisses générales de sécurité sociale (CGSS) dans les départements d'outre-mer.
La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du département de X a la volonté d'offrir un service de qualité, une aide personnalisée, un traitement rapide des dossiers et un accès à la prévention.

Pour préserver le capital-santé de la population, la CPAM du département de X propose les actions de prévention suivantes :

- Le bilan de santé gratuit
- L'Espace Santé d'A
- La Maison de la Promotion et de l'Éducation à la Santé de B
- Le dépistage du cancer du sein

En ce qui concerne le bilan de santé gratuit, une convention de partenariat a été signée avec le rectorat. Elle permettra aux élèves de terminale de bénéficier de cette action. La convention précise les modalités de mise en œuvre.

En tant que chargé en prévention, vous devez mettre en œuvre l'action **« bilan de santé »** auprès des élèves de terminale des lycées généraux et technologiques du département de X.

Afin de planifier l'action, vous devez recenser le nombre d'établissements intéressés ainsi que le nombre de classes et d'élèves susceptibles d'y participer.
L'action étant reconduite chaque année, il a été décidé d'automatiser l'envoi du courrier d'invitation destiné aux établissements scolaires.

Question n°1 : Réaliser par publipostage les courriers adressés aux lycées, pour les informer et permettre de recenser les participants. Imprimer le courrier type incluant les champs de fusion et ceux adressés aux Lycées Madeleine, Michelis et Lamark.

Comme convenu dans la convention, un chargé de prévention de la CPAM doit venir présenter auprès de chaque classe, durant une heure de cours, la CPAM et ses missions ainsi que le bilan de santé : déroulement et conditions de participation.
Cette rencontre permet également de diffuser les questionnaires « bilan de santé » et de répondre aux questions des élèves.

Question n°2 :

2.1 Pour accompagner ces présentations orales, réaliser un diaporama qui servira de support. Imprimez trois diapositives par page (fond blanc obligatoire).

2.2 Pour inciter les élèves à remplir le questionnaire sérieusement et les rassurer quant à la communication des résultats, présenter les arguments à développer oralement.

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité du service rendu, vous devez réaliser une enquête de satisfaction auprès des élèves ayant participé. L'analyse des résultats permettra d'évaluer le dispositif « Bilan de santé ».

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

<u>Question n°3 :</u> Concevez la démarche de cette enquête, puis réalisez l'outil qui sera diffusé auprès des élèves participant à l'action.

<u>Annexes :</u>
Annexe 1 : Présentation du bilan de santé aux proviseurs.
Annexe 2 : Questionnaire Bilan de santé.
Annexe 3 : Liste et coordonnées des lycées généraux et technologiques publics du département de X transmise par le rectorat d'Amiens.
Annexe 4 : Fiche Métier.

<u>Barème :</u>
Question n°1 : 20 points
Question n°2 : 2.1 : 20 points
2.2 : 10 points
Question n°3 : 30 points

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Annexe 1 : Présentation du bilan de santé aux proviseurs.

PRÉSENTATION DU BILAN DE SANTÉ AUX PROVISEURS

Objectif du bilan de santé gratuit

C'est l'occasion pour les élèves de faire le point sur leur santé et surtout de détecter de façon précoce toute maladie ou anomalie susceptible d'altérer leur état de santé.

Il est entièrement gratuit.

Où a-t-il lieu ?

Le Centre de Prévention et d'Examens de Santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du département de X est situé Place Léon à A (00000).
L'organisation matérielle du centre favorise un accueil de qualité :

- un secrétariat d'accueil fermé par des fenêtres permettant à l'agent d'accueil de voir toutes les personnes entrant ou sortant mais également de respecter l'intimité des usagers ;
- des salles d'examens pour chaque professionnel ;
- un vaste lieu d'attente proposant des chaises mais également un « secteur petit déjeuner » permettant de s'attabler confortablement. Durant les temps d'attente, les personnes peuvent également accéder à un vaste panel de documents de prévention.

Les conditions de mise en œuvre :

➢ *Avant le bilan de santé :*

La CPAM s'engage à contacter l'ensemble des lycées du département de X afin de les inviter à participer au bilan de santé. Il est prévu que celui-ci ne concerne que les élèves de terminale. Les établissements sont libres de participer ou non à l'action qui leur sera proposée chaque année.
Il est également rappelé aux établissements que le bilan est facultatif et que pour les élèves mineurs, l'autorisation des parents est obligatoire. Les élèves ayant déjà bénéficié de la visite médicale l'année précédente ne pourront participer à l'action.

➢ *En cas de participation, la CPAM propose l'organisation suivante :*

- Planification avec l'établissement de l'intervention d'un chargé de prévention de la CPAM dans chaque classe concernée. Celle-ci a pour objectif de répondre aux interrogations des élèves et de transmettre les informations concernant l'institution et le bilan de santé. Il encouragera ainsi les élèves à participer et les rassurera quant au déroulement des examens et à la confidentialité des résultats.
- Intervention du chargé de prévention qui, à cette occasion, distribuera les flacons de prélèvement pour les échantillons d'urine et les questionnaires bilan de santé à compléter. L'ensemble sera recueilli par l'infirmière du lycée.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Annexe 1 (suite): Présentation du bilan de santé aux proviseurs.

- Planification des demi-journées de bilan de santé avec les établissements. L'organisation interne (accompagnement…) et l'information des parents, professeurs sont à prévoir par le lycée.
- Les bilans de santé :
 - une demi-journée sera réservée à chaque classe ;
 - les examens qui composent le bilan : selon la disponibilité des professionnels.

➢ Un examen dentaire réalisé par le dentiste.

➢ Examens réalisés par l'infirmière :

- poids, taille
- une mesure de l'acuité auditive
- une mesure de l'acuité visuelle
- une spirométrie
- une prise de tension artérielle
- les examens biologiques :
 - analyse d'urines
 - numération globulaire, sucre, cholestérol, etc...
 - dépistage du sida (si souhaité)

➢ La possibilité de rencontrer un psychologue.

➢ L'examen clinique est pratiqué par un médecin qui pourra, le cas échéant, proposer des examens complémentaires : électrocardiogramme…

Il est demandé aux élèves de ne pas fumer pendant au moins huit heures avant les examens. De plus, les élèves réalisant les examens sanguins devront être à jeun. Un petit déjeuner leur sera proposé sur place.

➢ À la suite du bilan de santé, un questionnaire de satisfaction est remis par la secrétaire d'accueil à chaque élève pour évaluer la prestation.

➢ *La transmission des résultats :*

Le jour du bilan de santé, il sera demandé aux élèves de choisir une modalité de transmission : envoi au domicile, envoi à l'infirmerie du lycée au nom de l'élève (accord avec les infirmières afin qu'elles n'ouvrent pas ces courriers), ou encore possibilité de venir les chercher au service bilan de santé (cette solution est obligatoire si l'élève a choisi de réaliser un test de dépistage du SIDA). Chaque élève est libre de contacter le centre d'examen ou son médecin traitant, afin d'obtenir de plus amples informations sur ses résultats d'analyse.

Source : ameli.fr et observation directe dans les structures.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Annexe 2 : Questionnaire Bilan de santé.

L'Assurance Maladie

CENTRE DE PREVENTION et d'EXAMENS DE SANTE

QUESTIONNAIRE DE SANTE

Monsieur,

Ce questionnaire aidera le médecin à connaître votre état de santé.

Vos réponses resteront confidentielles (couvertes par le secret médical).

Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions.

Nom : _____

Prénom : _____

Nom, prénom et adresse de votre médecin traitant :

AVEZ-VOUS DECLARE VOTRE MEDECIN TRAITANT ? ☐ OUI ☐ NON

VOTRE DOSSIER VOUS SERA TOUJOURS REMIS OU ENVOYE. SOUHAITEZ-VOUS QU'IL SOIT AUSSI TRANSMIS A VOTRE MEDECIN TRAITANT ?

☐ **OUI** ☐ **NON** ☐ **SEULEMENT EN CAS D'ANOMALIE IMPORTANTE**

Certaines maladies peuvent être héréditaires : dans votre famille (père, mère, frères, soeurs) quelqu'un a-t-il eu ?

● une hypertension artérielle ☐ ● un infarctus du myocarde ☐ ● un diabète ☐

Vous-même, vos maladies actuelles ou passées :

- Un médecin a-t-il signalé que votre tension artérielle était élevée ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous eu de l'asthme ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous eu de l'allergie ? oui ☐ non ☐ Si oui, sous quelle forme ? _____

 A quoi êtes-vous allergique ? _____
- Avez-vous eu des convulsions ou des crises d'épilepsie ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous été traité pour une dépression ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous eu une hépatite virale ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous subi des interventions chirurgicales (opérations) ? oui ☐ non ☐

 Si oui, lesquelles ? _____
- Etes-vous à jour de vos vaccinations (tétanos, polio, BCG, Hépatite) ? oui ☐ non ☐

 (N'oubliez-pas d'apporter votre carnet de vaccinations !)

CPES 2.27 -01 / 08
Réalisation : CPAM

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Annexe 2 (suite) : Questionnaire Bilan de santé.

- Avez-vous déjà reçu une information concernant les maladies sexuellement transmissibles ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous déjà eu une maladie sexuellement transmissible ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous déjà bénéficié d'un test de dépistage ?

	oui	non
-du SIDA	☐	☐
-de l'hépatite C	☐	☐

Si oui, à quelles dates ? _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

- Avez-vous eu un tatouage ou un piercing ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous déjà utilisé des drogues par voie intra-veineuse ou nasale ? oui ☐ non ☐

- Etes-vous ou avez-vous été exposé à des nuisances ?
 (quel que soit le type d'exposition : missions intérim, C.D.D, travail occasionnel, etc....)
 (cochez les cases correspondantes)
 -amiante ☐
 -produits toxiques ☐
 -autres ☐

Votre Etat de santé actuel :

- Vous arrive-t-il d'avoir l'impression que vous allez vous trouver mal ? oui ☐ non ☐

- Etes-vous essoufflé de façon anormale à l'effort ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous des palpitations ou sentez-vous que votre coeur s'emballe parfois ou a des «ratés» ? oui ☐ non ☐

- Toussez-vous ou crachez-vous presque tous les jours ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous des troubles du sommeil ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous des problèmes de peau, avez-vous remarqué un changement d'aspect d'un grain de beauté ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous des brûlures d'estomac ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous fréquemment mal :

au ventre ?	oui ☐	non ☐
au dos ?	oui ☐	non ☐
à la tête ?	oui ☐	non ☐

- Avez-vous des brûlures en urinant ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous déjà eu de l'albumine dans les urines ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous des problèmes de diarrhée ou de constipation ? oui ☐ non ☐

- Avez-vous remarqué une augmentation de volume au niveau d'un testicule ? oui ☐ non ☐

- Etez-vous suivi ou traité pour une maladie ? oui ☐ non ☐
 Si oui, laquelle ? _

- Prenez-vous actuellement un traitement ? oui ☐ non ☐
 Si oui, lequel ? _

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Annexe 2 (suite) : Questionnaire Bilan de santé.

Comment vous sentez-vous ?

- Vous sentez-vous bien dans votre peau ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous grossi ou maigri récemment ? oui ☐ non ☐
- Vous acceptez-vous tel que vous êtes physiquement ? oui ☐ non ☐
 si non, aimeriez-vous être plus grand ? oui ☐ non ☐
 plus petit ? oui ☐ non ☐
 plus mince ? oui ☐ non ☐
 autre ? oui ☐ non ☐
- Vous sentez-vous bien dans votre milieu familial ? oui ☐ non ☐
- Vous sentez-vous bien dans votre entourage ? oui ☐ non ☐
- Vous sentez-vous confiant face à l'avenir ? oui ☐ non ☐
- Aimez-vous prendre des risques ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous parfois des conduites violentes (envie de tout casser, bagarres) oui ☐ non ☐
- Avez-vous déjà été victime de violences ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous des problèmes avec l'écriture ou la lecture ? oui ☐ non ☐
- Etes-vous souvent angoissé ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous souvent envie de pleurer ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous déjà eu envie de vous suicider ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous déjà rencontré un(e) psychologue ? oui ☐ non ☐
 si oui : Cela vous a-t-il aidé ? oui ☐ non ☐
 si non : Pensez-vous que cela aurait pu vous aider ? oui ☐ non ☐

Pour vous, qu'est-ce qu'un(e) psychologue ? _____

- Qu'est-ce qui vous passionne dans la vie ? _____

- Aimeriez-vous avoir plus d'informations sur :
 -la contraception ☐
 -les maladies sexuelles ☐
 -le SIDA ☐
 -l'alimentation ☐
 -l'alcool ☐
 -le tabac ☐
 -la drogue ☐
 -les médicaments ☐
 -les vaccins ☐
 -le sport ☐
 -autre ☐

Le médecin qui va vous examiner peut répondre à la plupart de vos interrogations.
C'est à lui que vous devez demander, si vous souhaitez faire le test de dépistage du SIDA.

N'oubliez pas d'apporter les éléments médicaux en votre possession (comptes-rendus des radios ou opérations éventuelles, électrocardiogrammes, dernières analyses, **carnet de santé, carnet de vaccinations**).
Conformément à l'article 34 de la loi «informatique et libertés» n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification au contenu entier de votre bilan par l'intermédiaire du médecin que vous aurez désigné à cet effet.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Annexe 3 : Liste et coordonnées des lycées généraux et technologiques publics du département de X transmise par le rectorat d'Amiens.

Lycée technologique Édouard Gand
70 Bd de St Quentin
80098 Amiens Cedex 3
Tél : 03.22.53.41.32
Fax : 03.22.53.41.32
Proviseur : M. L

Lycée général et technologique Boucher De Perthes
1 Rue Paul Delique
80142 Abbeville Cedex
Tél : 03.22.45.41.00
Fax : 03.22.25.41.02
Proviseur : M. Ch

Lycée général et technologique Lamarck
Ave Robert Solente BP 201
80301 Albert Cedex
Tél : 03.22.74.46.00
Fax : 03.22.74.46.01
Proviseur : M.Durand

Lycée général et technologique De L'Authie
20 rue de Routequeue
80600 Doullens
Tél : 03.22.77.72.00
Fax : 03.22.77.00.36
Proviseur : M. P

Lycée général et technologique Jean Racine
541 Rue Pasteur
80500 Montdidier
Tél : 03.22.98.31.60
Fax : 03.22.98.31.61
Proviseur :
Proviseur adjoint :

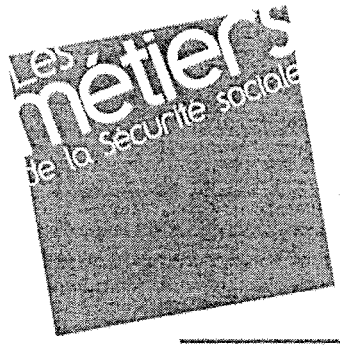
Lycée général et technologique Pierre Mendes France
Route de St Denis
80201 Péronne Cedex
Tél : 03.22.73.35.00
Fax : 03.22.73.35.01
Proviseur : Mme M

Lycée général Madeleine Michelis
43 Rue des otages
80037 Amiens Cedex 1
Tél :03.22.22.43.00
Fax :03.22.22.4301
Proviseur : Mme DUPONT

Lycée technologique Édouard Branly
70 Bd St Quentin CS69003
80094 Amiens Cedex
Tél : 03.22.53.49.60
Fax : 03.22.95.15.12
Proviseur : L

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Annexe 4 : Fiche Métier.



Chargé de prévention

de promotion et d'éducation pour la santé

Prévention des risques professionnels et sanitaires

- Il contribue à la prévention en matière de santé publique par le développement et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, d'information, de promotion et d'éducation pour la santé.

Activités

- Il participe à la politique de prévention et de promotion de la santé de l'assurance maladie au contact direct des populations, des professionnels de santé et autres partenaires (associations, mutuelles, Education nationale,...).
- Il participe et/ou anime des réunions de concertation avec ces partenaires.
- Il décline les programmes nationaux, conçoit, met en œuvre et évalue les actions de prévention et de promotion de la santé au niveau local et régional.
- Il assure la coordination des programmes et des projets à différents niveaux territoriaux.
- Il conduit des actions en cohérence avec celles menées par des partenaires et en fonction du niveau de besoin de chaque catégorie de population en impliquant les relais appropriés.
- Il assure le suivi budgétaire des actions de prévention.
- Il consulte, enrichit et exploite un fond documentaire dans les domaines de l'éducation pour la santé.

L'Assurance Maladie

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Annexe 4 (suite) : Fiche Métier.

La Sécurité sociale

« La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes.»
(Exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945 –extrait)

Les prestations qui sont offertes à l'ensemble de la population sont gérées par quatre régimes : le régime agricole, le régime social des indépendants, les régimes spéciaux et le régime général.

Le Régime général couvre 80% de la population et concerne les salariés du secteur privé soit 47 millions de personnes. Il est organisé en 4 branches (Famille, Maladie, Recouvrement, Retraite).

Au total, pour le Régime général, plus de 500 organismes de Sécurité sociale sont présents sur le territoire français :

- les Caisses d'allocations familiales (Caf) forment un réseau appelé branche famille.

- les Caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), les Unions pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie (Ugecam), les Unions régionales des caisses d'assurance maladie (Urcam) et les Caisses régionales d'assurance maladie (Cram - pour la prévention et la tarification des risques professionnels, l'action sanitaire et sociale et la contribution à la gestion du risque hospitalier) forment un réseau appelé branche maladie.

- les Caisses régionales d'assurance maladie (Cram), la Caisse régionale d'assurance vieillesse d'Alsace – Moselle (Crav) et la Caisse nationale d'assurance vieillesse d'Ile de France (Cnav) constituent également un réseau appelé branche retraite .

- les Unions de recouvrement de la Sécurité sociale et des allocations familiales (Urssaf) forment un réseau appelé branche recouvrement.

Travailler à la Sécurité sociale ...

... c'est faire le choix de s'investir dans une entreprise où l'on développe une activité au service de ses concitoyens, fondée d'abord sur des valeurs de solidarité, d'égalité de traitement, de transparence, de respect de la personne.

En 2006 près de 180 000 personnes y travaillent. Elles ont été recrutées directement par leur organisme, en majorité sur entretiens et tests d'évaluation. Elles ne sont pas fonctionnaires et relèvent du droit privé.

La Sécurité sociale offre à ses salariés près de 80 métiers différents dans tous les domaines d'activités : comptable, chargé de communication, contrôleur de gestion, manager, auditeur,...
Elle présente aussi des métiers qui lui sont spécifiques : gestionnaire conseil, inspecteur du recouvrement, délégué de l'assurance maladie,...

Vous pouvez retrouver tous les métiers en consultant le répertoire des métiers de la Sécurité sociale sur le site : www.ucanss.fr.

Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.